

A découvrir



Lors d'une promenade à cheval, en attelage ou en VTT, accessible à tous, venez découvrir les richesses patrimoniales du Pays de Bourgueil.

Vous sillonnerez les forêts et landes où vivent cervidés et sangliers. Sur le chemin, vous découvrirez les belles demeures des siècles passés, reflets de savoir-faire ancestraux. Au milieu des rangs de vigne, vous admirerez les murets et loges de vigne. Un viticulteur vous invitera peut-être à découvrir ses caves troglodytiques et pourquoi pas déguster ses millésimes...

Un livret présentant les éléments remarquables du parcours est disponible gratuitement sur www.ot-bourgueil.fr et sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr.

services utiles

Vous trouverez en annexe : la liste des «hébergements*», les coordonnées des maréchaux-ferrants, vétérinaires et réparateurs de vélo.

* Il s'agit d'hébergements classés ou labellisés, situés à proximité de l'itinéraire, qui proposent des aménagements spécifiques aux cavaliers.

Renseignements pratiques

Office de Tourisme du Pays de Bourgueil
Tél. 02 47 97 89 39 – www.ot-bourgueil.fr

Départ :

Bourgueil - parking à proximité du Moulin Bleu
(N : 47°18'03.8" - E : 000°10'02.1")

Distance :

23 km avec dénivelé de 360 m



Pays de Bourgueil



Randonnées équestre et VTT dans le Parc naturel régional

Entre vignes et forêts



Conception / Impression GRAPHIC RIVIERE - édition juin 2010 - Crédits photos : Christophe Petitjeu et Louis-Marie Préau

23 km












Cet itinéraire est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
En cas de problème de cheminement sur le circuit, signalez-le à rando@c37.fr






Dépliants et itinéraires réalisés avec le concours de :



NE PEUT ETRE VENDU




-  Sens équestre
-  Sens VTT
-  Départ (parking aménagé)
-  Curiosité / Panorama
-  Aire de pique-nique
-  Point d'eau ou lavoir
-  Commerces de proximité
-  Office de tourisme
-  Traversée de route : prudence
-  Tracé du circuit
-  Partie commune ac boucle (49)

- ### CODE BALISAGE
-  Tout droit
 -  Changer de direction
 -  Mauvaise direction
 -  Portion recommandée pour attelage
 -  VTT

CODE DE BONNE CONDUITE

- Garder la maîtrise de son cheval en toutes circonstances et régler son allure en fonction de l'état du chemin : se mettre à l'arrêt à tous les croisements, à proximité des piétons ou des véhicules.
- Rester sur le sentier balisé, en cas de doute revenir sur ses pas jusqu'au dernier signe de balisage rencontré.
- Respecter le code de la route : les vététistes cèdent le passage aux piétons.
- Mettre un nœud rouge à la queue du cheval s'il botte, les harnais des attelages porteront un grelot.
- Traverser la nature sans laisser d'autres traces que celles des sabots du cheval. Eviter toute cueillette. Ne pas fumer en forêt.
- Des poubelles à crottin sont mises à disposition à proximité des points d'accueil et de visite pour que la présence des chevaux reste un plaisir pour tous.
- Rester courtois en permanence.

0 1 CM

 250 mètres

Extrait de SCAN 25@
 © IGN - 2010
 Autorisation n° 40-10.508

